



## ■ Avis de marché

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Creil, correspondant : M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, place François Mitterrand, B.P. 76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-00, télécopieur : 03-44-29-50-02, courriel : [sandrine.fernandes@mairie-creil.fr](mailto:sandrine.fernandes@mairie-creil.fr), adresse internet : <http://www.creil.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.achatpublic.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** réaménagement des espaces publics du secteur Aragon Daudet.

**Mots descripteurs :** Eclairage public, Espaces verts, Mobilier urbain, Terrassement, Voirie et réseaux divers.

**Type de marché de travaux :** exécution

**CPV - Objet principal :** 45112500 - *Objets supplémentaires :* 45316110 ; 45112700.

**Lieu d'exécution :** frange sud ouest du quartier Rouher, 60100 Creil.

Code NUTS : FR222

L'avis implique un marché public.

### **Caractéristiques principales :**

- Le marché a pour objet de requalifier et reconfigurer des voies existantes, des circulations douces, de restructurer les stationnements et de diversifier les usages des espaces publics.

- Le marché fait l'objet d'une clause sociale : action d'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, et résidant dans un des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- La ville envisage de négocier avec les candidats après examen des offres. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base d'offres initiales, sans négociation

**Des variantes seront-elles prises en compte :** oui.

**Prestations divisées en lots :** oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** 9 octobre 2017.

**Cautionnement et garanties exigés** : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : art. 109 à 131 du décret no2016-360 du 25 mars 2016. Modalité de financement : subventions, emprunt et fonds propres du budget de la ville. Modalité de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces

attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non**

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1-valeur technique (sur 100 points) : 55 %;
  - 1.1-moyens humains et matériels propres au chantier (5 points coeff 4) : 20 %;
  - 1.2-matériaux (5 points coeff 4) : 20 %;
  - 1.3-organisation des travaux (5 points coeff 6) : 30 %;
  - 1.4-développement durable et hygiène et sécurité (5 points coeff 2) : 10 %;
  - 1.5-planning (5 points coeff 4) : 20 %;
- 2-prix des prestations (sur 100 points) : 45 %.

**Type de procédure :** procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 27 juillet 2017, à 17 heures

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres

**Autres renseignements :** Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17TVX04

**Renseignements complémentaires :**

- Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6,5 mois à compter de la date fixée par ordre de service. La date prévisionnelle de commencement des travaux est le 09/10/2017.

- Des renseignements techniques peuvent être obtenus auprès du maître d'œuvre :

lots 1 et 2 : SODEREF Oise - 100 rue Louis Blanc - 60160 Montataire. Mme VIGNIER  
- tel : 03 44 64 18 53 - [veronique.vignier@bet-soderef.fr](mailto:veronique.vignier@bet-soderef.fr)

lot 3 : Agence TOPO - 89 rue Casimir Delavigne - 76600 Le Havre. Mme RUELLAN -  
tel : 02 35 41 40 54 - [gruellan.agencetopo@orange.fr](mailto:gruellan.agencetopo@orange.fr).

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels** : le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur achat public à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2017\\_5dkwYxwG12&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_5dkwYxwG12&v=1&selected=0) ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "votre ville - votre mairie - marchés publics").

**Conditions de remise des offres ou des candidatures** : sur place ou par courrier en mairie de Creil - service des marchés publics (porte 508), à l'adresse indiquée ci-dessus. La remise des offres par voie électronique est autorisée sur le site <http://www.achatpublic.com>

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 13 juin 2017

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus** : Mairie de Creil, service des marchés publics, place François Mitterrand, B.P.76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-28, télécopieur : 03-44-29-52-25, courriel : [sandrine.fernandes@mairie-creil.fr](mailto:sandrine.fernandes@mairie-creil.fr)

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier, CS 81114 80011 Amiens Cedex, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr) , télécopieur : 03-22-33-61-71, adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : greffe du tribunal administratif ci-dessus mentionné

**Renseignements relatifs aux lots :**

**Lot(s) 1.** - terrassement, voirie, assainissement, tranchées et réseaux

Réfection des voiries, parking et trottoirs, et création de voirie

Informations complémentaires :

- Variante facultative autorisée pour le lot numéro 1. La réponse à la solution de base reste toutefois obligatoire pour tous les candidats. La variante portera uniquement sur la remise d'un prix sur les articles mentionnés au règlement de la consultation (paragraphe 2.3).

- Clause sociale obligatoire pour ce lot.

Mots descripteurs : Assainissement, Terrassement, Voirie et réseaux divers

C.P.V. - Objet principal : 45112500 ; Objets supplémentaires : 45232410, 45112100, 32400000.

**Lot(s) 02.** - éclairage public et moyenne tension.

Eclairage public et moyenne tension

Informations complémentaires : clause sociale obligatoire pour ce lot.

Mots descripteurs : Eclairage public

C.P.V. - Objet principal : 45315500 ; Objets supplémentaires : 45316110

**Lot(s) 03.** - plantations et mobiliers.

Plantations et mobiliers

Informations complémentaires : clause sociale obligatoire pour ce lot.

Mots descripteurs : Espaces verts, Mobilier urbain

C.P.V. - Objet principal : 45112710 ; Objets supplémentaires : 34928400.